



**CSE
DIRECTIONS
TECHNIQUES**

L'ACTU MENSUELLE CSE du 25 mai 2023



Cette réunion plénière démarre avec une déclaration liminaire forte de l'UNSA-Ferroviaire

« L'UNSA-Ferroviaire apporte tout son soutien à nos collègues du FRET qui voient, une nouvelle fois, leur entreprise portée à l'hôtel du sacrifice par ceux qui nous gouvernent.



Comment traduire avec des mots notre écoœurement devant autant de désinvolture et de cynisme politique ? Car pourtant ils savaient... tout le monde le savait : Présidents, Premiers ministres, ministres, hauts fonctionnaires, dirigeants

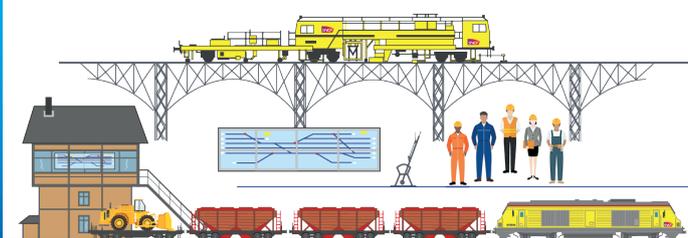
de la SNCF, tous savaient qu'à partir de 2006, les recapitalisations et les aides diverses étaient prohibées.

Le régulateur (l'Araf puis l'Arafer) ne s'est pas privé de les alerter, comme tant d'autres.

Qu'ont-ils pu se raconter pour ignorer si superbement l'évidence ? Que les dirigeants de la Commission allaient changer ? Qu'ils n'oseraient pas faire ça à la France ? Qu'on allait pouvoir négocier en « loucedé » ? Ou, encore plus lâchement, que les successeurs verraient plus tard ?

Le silence reste sans doute la meilleure expression de notre profond mépris envers tous ces grands stratèges de l'État et de la SNCF qui vont enterrer FRET SNCF à rebours des enjeux fondamentaux pour l'avenir de la planète.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, il faut vraiment que le partage de la valeur change dans



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

la doctrine stratégique du groupe.

L'UNSA-Ferroviaire voudrait attirer votre attention sur ce qui sera négocié dans la NAO 2023, car nous serons très attentifs à ce que cette fois, l'encadrement soit, lui aussi, pris en compte spécifiquement.

L'UNSA-Ferroviaire considère que la population des cadres a été totalement discriminée dans les différentes NAO depuis 2002... Or, l'inflation est la même pour tous. Lors de l'information prévue au point 1.2, vous évoquez même une hausse annuelle de 14,3 % du prix des denrées alimentaires.

La perte de pouvoir d'achat concerne aussi l'encadrement et, malgré les



déclarations des plus machiavéliques devant la presse du Président FARANDOU sur les 12 % d'augmentation moyenne, l'UNSA-Ferroviaire défie quiconque ici de trouver une seule qualification F (ou une classe 6) qui ait vu son seul traitement de base revalorisé de plus de 2 % depuis 2019, hors dispositif promotionnel et ancienneté.

C'est peu dire que les trois dernières NAO n'ont été guère favorables aux cadres, cette population qui subit pourtant toutes les réorganisations. Elle doit assumer tous les paradoxes de l'entreprise, et accompagne désormais, bien malgré elle, les orientations de l'entreprise au détriment de leur intérêt professionnel et,

parfois même, personnel et familial...

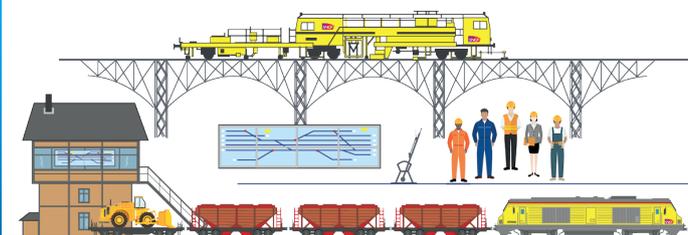
Le groupe SNCF a annoncé un résultat net de 2,4 milliards d'euros. C'est un résultat historique qui est celui du travail des cheminots. Ils produisent les trains que les usagers plébiscitent dans un contexte d'inflation et de prise en compte des enjeux écologiques.

Voilà pourquoi l'UNSA-Ferroviaire vous demande de peser de votre poids de président du CSE DT, pour orienter les choix de NAO 2023 vers une seule AGS de 12 % qui rendra raison au Président et comblera enfin l'exercice inflationniste de 2022. Cela serait avant tout une mesure juste et équitable devant les excellents résultats du groupe qui sont le reflet de l'investissement de tous les salariés et qui n'est toujours pas traduit dans l'aumône salariale de l'intéressement à 650 € brut qui nous fait hésiter entre colère et mépris.

Oui, Monsieur le Président, attention donc en cas d'échec des négociations à la réplique sociale, car il est venu désormais le temps des salariés...

Concernant le sujet de la restauration, l'UNSA-Ferroviaire revient sur les disparités concernant les agents en fonction de leur LPA. L'éligibilité aux titres restaurants des agents de Lille que nous évoquerons lors de l'information SDT Lillois en est un exemple concret. L'étude concernant la restauration sur le plateau de Saint-Denis est, certes, une première avancée, mais elle mériterait d'être étendue afin de traiter équitablement tous les salariés de notre périmètre. L'ensemble des participants à cette réunion peut d'ailleurs se restaurer au sein de ce bâtiment aujourd'hui.

Pouvons-nous compter sur vous, Monsieur le Président ? Nous vous remercions de votre attention. »



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Information en vue de la consultation

au CSE DT du 20 juin 2023 sur le schéma directeur tertiaire lillois

Schéma directeur prévoyant le regroupement et le transfert d'entités de la SA Réseau, actuellement situées majoritairement dans le quartier Euralille & Hellemmes, vers un bâtiment unique à proximité des gares de Lille Flandres et Europe prévu en fin de 1^{er} trimestre 2024.

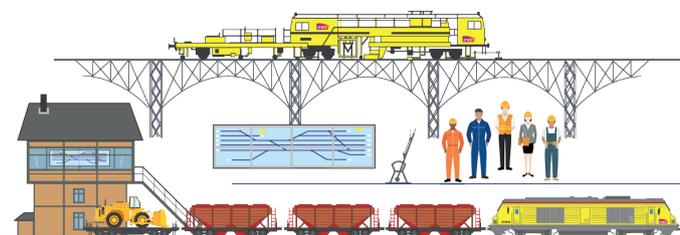
Ce projet intégré dans la stratégie tertiaire de l'entreprise vise à :

- Regrouper et réduire le nombre de sites de diverses entités des SA du groupe SNCF ;
- Réduire les charges financières ;
- Rationaliser les implantations en se regroupant au sein d'un même immeuble pour favoriser la synergie des différentes entités.

Bien que l'objectif d'une nouvelle approche plus collaborative pour maintenir le lien social soit noble, il n'en reste pas moins que des sujets, dont les élus se font le relais en séance, demeurent :

- L'avancement du microzoning qui, même s'il est plus abouti que lors de la CSSCT extraordinaire d'avril 2023, laisse apparaître des zones d'ombre ;
- La prise en compte de l'intégration de nouveaux agents et alternants en lien avec les futurs projets à venir ;
- La perte de temps liée au nettoyage et au rangement des bureaux chaque jour ;
- Les espaces de restauration dont le dimensionnement ne semble pas en adéquation avec le nombre d'agents sur place et dont les accès jouxtent certains espaces de bureau ;
- Durée du bail, rentabilité et économie réelle du projet ;
- Allongement des temps de trajet ;
- Toujours pas de REX qui pourraient servir d'aide à la mise en œuvre de projets Flex Office ;
- Manque de critères évidents pour répondre au label Osmoz qui reconnaît l'engagement sur la QVT ;
- Et toujours pas de sollicitation de la médecine du travail par la MOE projet.

Les documents de présentation de ce projet à fort impact pour les salariés ont été transmis trop tardivement pour une analyse sérieuse. En conséquence, les élus demandent le REPORT de la consultation.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Désignation d'une nouvelle COSEC

sur le périmètre IdF du CSE des Directions Techniques
à partir du 1^{er} juin 2023.

La direction indique que ce rôle est souvent surdimensionné, notamment avec celui de COSI et en tenant compte des accidents graves qui se sont produits en 2022.

Les élus réitèrent leur demande d'un 2^e COSEC sur ce périmètre et questionnent l'existence d'une lettre de délégation de mission et les moyens mis à sa disposition tout en soulignant l'appui de la CSSCT. Ils votent POUR à l'unanimité.

Information sur l'offre de restauration

Le but est d'avoir le même droit d'admission quels que soient l'immeuble ou la SA, avec une offre complète d'alimentation la plus large possible (frigo connecté, plateaux repas, service de petit déjeuner, room service...).

Les membres du bureau expriment le souhait que tout le monde soit associé à la démarche restauration sur le plateau de Saint-Denis pour éviter les oublis, comme le restaurant de Jules Rimet

Mme Boucher, RRH, intervient sur son souhait de ne pas proposer de junk food. La direction souligne les problèmes de capacité, de prix et d'offre de nourriture

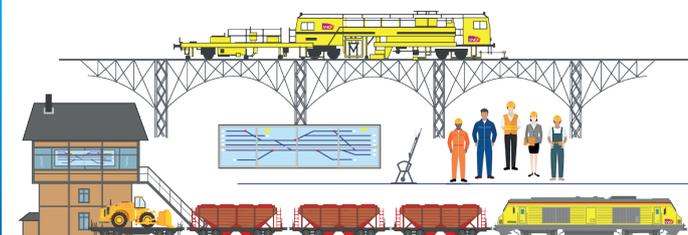
Extrait de la déclaration faite en séance par les élus CSE de l'UNSA-Ferroviaire pour souligner les problématiques :

« Le plan à long terme qui est envisagé est intéressant dans la mesure où il permettrait d'accroître l'offre, mais demeure un contour encore imprécis dont les objectifs et les moyens ne sont pas identifiés, alors qu'il concerne 13.500 agents. Son horizon à mi-2024 est bien lointain et c'est pourquoi nous vous demandons ce jour de mettre en place, dès la rentrée de septembre 2023, des mesures de court terme, notamment l'ouverture du second restaurant du Campus Rimbaud où toutes les infrastructures et la logistique sont disponibles.

La question du prix élevé d'un repas est devenue la plus prégnante.



Le retour d'une forte inflation annuelle qui n'est pas encore maîtrisée (la direction reconnaît une hausse de 14,3 % des prix des denrées alimentaires en 2022) pèse lourdement sur le budget



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

des familles. Un prix moyen du repas de 8 à 10 euros consomme un budget mensuel par salarié de 120 euros avec deux jours de télétravail et 200 euros sans télétravail, ce qui, paradoxalement, exclut les agents aux revenus les plus



modestes de la restauration collective, alors même qu'elle devrait proposer un service accessible à tous. Aussi, les élus UNSA demandent que soit prise en considération par la direction une augmentation significative de la subvention des repas par l'entreprise. Cette mesure juste, outre la baisse immédiate du prix à payer par l'agent,

aurait d'autres effets bénéfiques. En premier lieu, celui de faire revenir les agents dans les restaurants d'entreprise, ce qui diluerait les frais généraux et ferait baisser le ticket d'admission au bénéfice de tous. Elle rendrait aussi l'entreprise plus attractive pour son recrutement et fidéliserait ses agents.

Par ailleurs, les élus du CSE des Directions techniques souhaiteraient être associés à la démarche de la direction pour être informés de la progression du dossier et suggèrent que les autres CSE présents sur La Plaine Saint-Denis soient aussi conviés. Enfin, le point mis à l'ordre du jour porte sur la restauration à La Plaine Saint-Denis, mais il ne faut pas oublier nos collègues en régions, représentant la moitié de l'effectif, qui, souvent, ne disposent pas de restaurant d'entreprise de proximité et pour lesquels les chèques restaurant, de par la souplesse qu'ils apportent, sont une attente forte. »

Présentation de la FAAC, le dispositif accéléré accès cadre

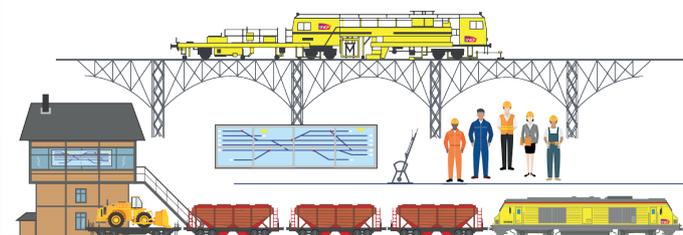
La FAAC est une formule souple, non diplômante qui correspond aux besoins, en interne, d'une promotion annuelle d'environ 12 salariés maîtrise, avec l'objectif d'accélérer l'accès à la classe 5 et dont la validation finale vaut « validation du potentiel classe 6 ». Cette formation sur un an demande un investissement et un engagement important de l'agent.

FAAC 2022 : 20 dossiers et 12 retenus.

FAAC 2023 : 17/18 dossiers et 12 retenus.

Candidatures : agents au statut ou contractuels.

Les élus CSE DT de l'UNSA-Ferroviaire demandent une visibilité sur la répartition des stagiaires par entités, mais n'ont pas obtenu de réponse claire des RH.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Retour sur les travaux

de la commission Harcèlement du CSE DT



Présentation des remarques de la commission sur le guide SNCF par la présidente de la commission. La DRH encourage la commission à transmettre ses suggestions à la Direction de l'Éthique.

La référente de la commission Harcèlement du CSE DT demande à être informée des événements de harcèlement afin de proposer des actions de prévention et de protection des salariés.

Le seul dispositif de suivi qui existe est celui de la Direction de l'Éthique, qui est seule habilitée à recevoir les signalements. C'est elle qui en informe les DRH et donne les éléments statistiques. Il n'y a pas d'autre possibilité... **ou de volonté.**

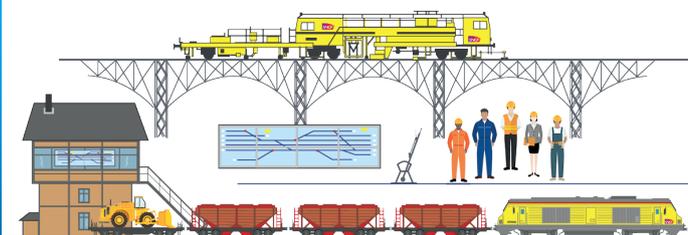
Informations trimestrielles T1 2023

Effectifs SNCF & personnel intérimaire

Les élus CSE DT de l'UNSA-Ferroviaire demandent que le recours aux intérimaires, pour le motif d'accroissement temporaire d'activité, soit remplacé par des agents SNCF et que ces postes soient enfin pérennisés.

Retour sur la commission des ASC

- Voyage au Sri Lanka, en Jordanie et en Norvège.
- Courts séjours : offre en cours de traitement.
- Presse en ligne : reconduction Cafeyn sur 2 ans.
- Parcs d'attraction : Astérix & Disney.
- Reconduction de l'offre des chèques cadeau Culture & Sport.
- Subventions sur des offres festival, sports mécaniques, Japan expo ...



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org